

Conditions de la Commande de Travaux -

Dernière mise à jour : 19 Avril 2023

Prière de lire attentivement. En acceptant la fourniture des Services (définis ci-dessous) ou en payant United pour les Services, le Client accepte d'être lié par les Conditions de la Commande de Travaux, même si celle-ci n'a pas été signée.

1. DÉFINITIONS

« Client » désigne la personne ou l'entité identifiée comme telle sur la Commande de Travaux, y compris tout représentant, agent, dirigeant ou salarié du Client.

« Équipement » désigne un ou plusieurs des éléments identifiés comme tels sur la Commande de Travaux. « Service » ou « Services » désigne les services/réparations/évaluations indiqués dans le Contrat de Tarif de Services, l'Estimation de la Commande de Travaux, la Commande de Travaux ou la Facture, que le Client a demandé à United de produire. « Emplacement du Magasin » désigne l'adresse United indiquée sur la Commande de Travaux. « United » désigne United Rentals (Amérique du Nord), Inc. « Commande de Travaux » désigne l'accord conclu entre le Client et United pour que United fournisse des Services, que cet Accord soit conclu en personne à l'Emplacement au Magasin, en ligne ou autrement, et qui incorpore par renvoi les présentes Conditions de la Commande de Travaux et qui identifie les Services destinés à être achetés par le Client. La Commande de Travaux incorpore ces Conditions de la Commande de Travaux par renvoi.

2. TAXES

Il incombera au Client de régler l'ensemble des taxes fédérales, étatiques et/ou locales applicables aux Services.

3. POUVOIR DE SIGNATURE

Toute personne signant la présente Commande de Travaux déclare et garantit qu'elle est majeure et qu'elle a l'autorité, la capacité et le pouvoir de signer la présente Commande de Travaux en son propre nom ou pour le Client.

4. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, United ne sera responsable envers le Client ou toute autre partie, et le Client renonce et exonère United de toute perte, de tout dommage et de toute blessure (y compris, mais sans s'y limiter, les frais juridiques, la perte de bénéfices, l'interruption d'activité ou tout autre événement spécial ou dommages indirects, dommages corporels ou dommages liés à un décès injustifié) causés par, résultant de ou liés de quelque manière que ce soit aux Services ou à l'Équipement, à son fonctionnement ou à son utilisation. En outre, et sans limiter ce qui précède, United ne sera pas responsable de toute perte, de tout dommage et de toute blessure due en tout ou en partie au fait que le Client n'a pas mis l'Équipement à disposition pour le Service ou au fait que le Client n'a pas autorisé les services ou réparations supplémentaires recommandés par United. Dans le cas où United, à sa seule discrétion, détermine que (i) elle n'est pas en mesure d'exécuter les Services parce que le Client n'a pas fourni un environnement de travail sécurisé ou que (ii) l'Équipement est irréparable, United se réserve le droit de refuser fournir les Services et/ou de fournir l'Équipement sans aucune responsabilité envers le Client et le Client sera responsable de toute augmentation des coûts encourus par United.

5. INDEMNISATION

DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LE CLIENT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE DÉFENDRE ET DE TENIR UNITED ET L'ENSEMBLE DE SES DIRIGEANTS, AGENTS, PRÉPOSÉS OU SALARIÉS, ET AFFILIÉS, PARENTS ET FILIALES RESPECTIFS, À L'ABRI DE ET CONTRE L'ENSEMBLE DES RESPONSABILITÉS, RÉCLAMATIONS, PERTES, DOMMAGES OU COÛTS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS JURIDIQUES, LA PERTE DE PROFIT, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU D'AUTRES DOMMAGES SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, LES DOMMAGES LIÉS À DES DOMMAGES AUX ACTIFS, LES BLESSURES CORPORELLES OU LE DÉCÈS ACCIDENTEL) CAUSÉS PAR, OU DÉCOULANT DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT RELATIVEMENT : (A) AU FONCTIONNEMENT, À L'UTILISATION, À LA MAINTENANCE, À L'INSTRUCTION, À LA POSSESSION, LE TRANSPORT OU LA PROPRIÉTÉ DE L'ÉQUIPEMENT, (B) AUX ERREURS, AUX OMISSIONS, AUX INEXACTITUDES OU AUX FAUSSES DÉCLARATIONS (INTENTIONNELLES OU NON) FIGURANT DANS LES DOCUMENTS OU AUTRES INFORMATIONS FOURNIS PAR LE CLIENT, OU OBTENUS D'AUTRES SOURCES, SUR LESQUELS UNITED SE FONDE LORS DE LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT OU DES SERVICES, (C) À L'INTERDICTION PAR LE CLIENT D'AUTORISER LES SERVICES OU RÉPARATIONS SUPPLÉMENTAIRES RECOMMANDÉS PAR UNITED, OU (D) À L'UTILISATION PAR LE CLIENT DE L'ÉQUIPEMENT SI UNITED A AVISÉ LE CLIENT QUE (I) L'ÉQUIPEMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ, (II) N'EST PAS SÛR OU (III) NE PEUT PAS ÊTRE RÉPARÉ. TOUTEFOIS, LE CLIENT NE SERA PAS TENU D'INDEMNISER UNITED POUR CETTE PARTIE DE TOUTE PERTE, DE TOUT DOMMAGE OU DE TOUTE RESPONSABILITÉ CAUSÉE UNIQUEMENT PAR LA FAUTE INTENTIONNELLE OU LA SEULE NÉGLIGENCE DE UNITED. CETTE DISPOSITION D'INDEMNISATION S'APPLIQUE ÉGALEMENT À TOUTE RÉCLAMATION CONTRE UNITED BASÉE SUR DES CAUSES D'ACTION STRICTES OU DE RESPONSABILITÉ DU PRODUIT OU DE RUPTURE DE GARANTIE.

6. RÉCEPTION & INSPECTION DE L'ÉQUIPEMENT

Une fois les Services exécutés sur l'Équipement, le Client devra inspecter l'Équipement avant d'en prendre possession, et l'acceptation de l'Équipement par le Client vaudra présomption irréfutable que le Client trouve, et le client sera réputé avoir trouvé, l'Équipement en bon état de fonctionnement et de réparation et le Service adapté aux besoins du Client.

7. FRAIS DE SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

En raison du caractère dangereux de certains déchets et autres produits, afin de se conformer aux réglementations environnementales fédérales et nationales et afin de promouvoir un environnement propre, United facture des Frais de Services Respectueux de l'Environnement pour certains services. Il ne s'agit pas là d'une obligation imposée par le gouvernement. Les Frais de Services Respectueux de l'Environnement ne sont pas destinés à un usage particulier et seront utilisés à la discrétion de United. Les Frais de Services Respectueux de l'Environnement correspondront à 2,0 % des honoraires facturés pour les Services, y compris les éléments vendus, la main-d'œuvre et les kilomètres parcourus, et ne dépasseront pas 99 \$. Les Frais de Services Respectueux de l'Environnement seront inclus dans chaque facture United remise au Client. Le Client reconnaît que les éléments indiqués ci-dessus sont soumis aux Frais de Services Respectueux de l'Environnement, qu'il accepte de payer.

8. ABSENCE DE CAUTIONNEMENT

United n'est pas caution des actifs du Client. United n'accepte pas le contrôle, la garde ou la responsabilité de l'entretien des actifs du Client. United peut, mais n'y est pas obligée, enfermer l'Équipement dans un espace clos. L'accès du Client aux locaux de United pourra être conditionné de toute manière jugée raisonnablement nécessaire par United pour maintenir l'ordre dans les locaux de United. Ces mesures pourront inclure, mais sans s'y limiter, l'exigence de vérifier l'identité du Client, la limitation des heures d'ouverture et l'obligation pour le Client de signer lors de son entrée et de sa sortie des locaux de United. Si le Client ne récupère pas l'Équipement dans les 7 jours suivant la fin des Services et/ou n'autorise pas United à effectuer ces Services dans les 7 jours suivant l'estimation par United du coût y afférent, le Client paiera à United les frais de stockage tels que déterminés par United.

9. LIMITATION DES GARANTIES

UNITED ATTRIBUERA AU CLIENT, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, TOUTE GARANTIE DU FABRICANT SUR LES PIÈCES INTÉGRÉES À L'ÉQUIPEMENT DANS LE CADRE DES SERVICES. PENDANT UNE PÉRIODE DE 30 JOURS SUIVANT L'ACHÈVEMENT DES SERVICES PAR UNITED, À CONDITION QUE LE CLIENT REMETTE UN AVIS ÉCRIT À UNITED ÉNONÇANT EN DÉTAIL EN QUOI CES SERVICES N'ONT PAS ÉTÉ SATISFAISANTS, UNITED POURRA, À SA SEULE DISCRÉTION ET EN TANT QUE SA SEULE RESPONSABILITÉ EN VERTU DES PRÉSENTES, RÉPARER OU REMPLACER CES SERVICES INSATISFAISANTS, OU REMBOURSER TOUTE SOMME VERSÉE À UNITED PAR LE CLIENT AU TITRE DES SERVICES EN QUESTION. CETTE RÉPARATION, CE REMPLACEMENT OU CE REMBOURSEMENT SERA LE SEUL RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA COMMANDE DE TRAVAUX. UNITED DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, DE QUALITÉ ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

10. CONSIGNE

Outre garantir le paiement des frais de Service en vertu des présentes, le Client accepte que tout dépôt soit réputé valoir garantie par le Client de l'exécution pleine et entière de chacun et de tous les termes, engagements et accords devant être exécutés par le Client en vertu des présentes, et en cas de violation par le Client, le dépôt sera confisqué et crédité contre tout dommage, coût ou dépense encouru par United à la suite d'une telle violation.

11. MAINTENANCE PROGRAMMÉE

Dans les cas où une maintenance programmée doit être effectuée, le Client s'engage à mettre l'Équipement à disposition pour entretien par un représentant de United. Dans les cas où l'Équipement doit être réparé dans les locaux du Client, ce dernier devra mettre à disposition un espace adéquat et sûr dans lequel United pourra réparer l'Équipement. Le Service sera effectué pendant les heures normales de travail, entre 7h00 et 16h00, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Le Client se verra facturer le « temps de disponibilité » comme indiqué sur la Commande de Travaux dans le cas où l'Équipement n'est pas mis à disposition par le Client pendant les heures normales de travail de United. La maintenance programmée comprend une inspection complète et un service d'entretien général, mais n'inclut pas les réparations. Le détail des Services fournis est tel qu'indiqué sur la Commande de Travaux. Une évaluation de l'Équipement pourra être soumise au Client à la fin de la maintenance programmée. L'évaluation pourra spécifier des

services supplémentaires nécessaires sur l'Équipement. United pourra fournir une estimation écrite de toute réparation ou de tout service non couvert par la présente Commande de Travaux.

12. ESTIMATION SUJETTE À MODIFICATION

Le Client paiera des honoraires, tels qu'indiqués sur la Commande de Travaux, pour que United prépare une estimation du coût des Services. Dans le cas où le Client déciderait de donner suite concernant les Services sur la base de l'estimation, ces honoraires seront déduits du coût de ces Services. Si, dans l'exécution des Services, United détermine que des services ou des réparations supplémentaires doivent être effectués, United en informera le Client et fournira une estimation du coût de ces services ou réparations supplémentaires. Dans le cas où le Client déciderait de donner suite concernant ces services ou réparations supplémentaires sur la base de l'estimation, ces honoraires viendront s'ajouter au coût de ces Services. Étant donné que le coût de ces services ou réparations supplémentaires est une estimation, si ces coûts ou réparations supplémentaires dépassent l'estimation, le Client pourra être contacté pour obtenir le feu vert.

13. PAIEMENT

Tous les montants dus en vertu de la Commande de Travaux devront être payés en totalité avant le retour de l'Équipement au client, ou 30 jours après envoi de la facture de United au Client, si cela se produit en premier. Le Client reconnaît que le paiement en temps voulu des montants dus en vertu de la Commande de Travaux est essentiel aux opérations commerciales de United et qu'il serait peu pratique et extrêmement difficile de remédier aux torts réels causés par un retard de paiement. Le Client reconnaît que l'Équipement ne lui sera pas remis tant que le paiement n'aura pas été effectué en totalité. Le Client et United conviennent qu'il sera ajouté à tous les montants en souffrance, des frais de retard de paiement égaux à 2 % par mois (soit un taux nominal de 24 % par an), calculés et payables mensuellement, sur les montants en souffrance, ou au montant maximum autorisé par la loi applicable, si ce dernier est inférieur. Dans les cas où la loi l'autorise, United pourra imposer un supplément de 1,8 % pour les paiements par carte de crédit sur les comptes de débit. Ce supplément n'est pas supérieur au taux d'escompte marchand de United pour les transactions par carte de crédit et est soumis à la taxe sur les ventes dans certaines juridictions.

14. SÛRETÉ

Outre les mécanismes ou privilèges similaires dont United pourrait disposer en vertu de la loi, le Client accorde par les présentes à United une sûreté et un privilège sur l'Équipement pour garantir le paiement de toutes les sommes dues en vertu de la Commande de Travaux. La sûreté est ou sera rendue opposable par la possession de l'Équipement ou, au choix de United, par le dépôt d'un relevé de financement d'UCC. Par les présentes, le Client désigne irrévocablement United comme son mandataire pour exécuter et déposer ces relevés de financement au nom du Client. En cas de défaut de paiement par le Client de toute somme due en vertu de la présente Commande de Travaux, United disposera de tous les droits et recours que l'article 9 du Code de commerce uniforme, ou des dispositions similaires de toute loi d'État applicable, accordent à un créancier garanti. Le Client accorde également à United l'ensemble des droits et renonciations qu'un débiteur peut, en vertu de l'article 9 ou de toute autre loi, mettre à la disposition d'un créancier garanti par accord exprès ou renonciation. Le Client s'engage à payer à United tous les frais que United pourrait encourir pour faire valoir ses droits en tant que créancier garanti, y compris les frais juridiques de United.

15. COUVERTURE D'ASSURANCE DU CLIENT

Le Client s'engage à maintenir et à souscrire, à ses propres frais, une assurance responsabilité adéquate, dommages physiques, responsabilité civile, dommages matériels et accidents, couvrant tous les risques de perte ou de dommages couverts par l'avenant de couverture étendue standard, afin de couvrir tout dommage ou toute responsabilité découlant des Services, de la manutention, du transport, de la maintenance, de l'exploitation, de la possession ou de l'utilisation de l'Équipement. Sur demande, le Client fournira à United une preuve de cette assurance par le biais d'un Certificat d'Assurance indiquant clairement que l'Équipement est couvert, cette assurance et la preuve de celle-ci devant être d'un montant et d'une forme satisfaisants pour United. Cette assurance sera prioritaire par rapport à toute autre couverture et contiendra un avenant selon lequel l'assureur du Client renonce à tous les droits de subrogation contre United ou son assureur.

16. ENTREPRENEUR INDÉPENDANT

Il est entendu et convenu que chacune des parties aux présentes est un entrepreneur indépendant et qu'aucune des parties n'est, ni ne sera considérée comme étant, un agent, un distributeur ou un représentant de l'autre. Aucune des parties ne devra agir ou se représenter, directement ou implicitement, comme un agent de l'autre partie de quelque manière que ce soit, assumer ou créer une obligation pour le compte ou au nom de l'autre partie.

17. INTERDICTION DE CESSIION

Aucune des parties ne pourra céder ou sous-traiter ses droits et obligations en vertu des présentes sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de la partie non cédante.

18. AUTRES DISPOSITIONS

- A. **Interprétation du Contrat.** Tout manquement de United à insister sur la stricte exécution par le Client des conditions de la Commande de Travaux ou des présentes Conditions de la Commande de Travaux, ne devra pas être interprété comme une renonciation au droit de United d'exiger une conformité stricte. Le Client a soigneusement examiné la Commande de Travaux et les présentes Conditions de la Commande de Travaux et renonce à tout principe de droit qui interpréterait toute disposition des présentes contre United en tant que rédacteur de la Commande de Travaux ou des présentes Conditions de la Commande de Travaux.
- B. **Droits de collecte.** Le Client s'engage à payer tous les frais raisonnables de recouvrement, les frais de justice, les honoraires d'avocat et les autres dépenses encourus par United dans le cadre du recouvrement de tous les frais dus en vertu de la Commande de Travaux ou en rapport avec l'application de ses conditions. Le client paiera les montants dus en vertu de la Commande de Travaux sans aucune compensation, déduction ou réclamation.
- C. **Loi applicable.** La présente Commande de Travaux est régie par les lois de l'État dans lequel se trouve l'Emplacement du Magasin. Les tribunaux fédéraux et d'État du comté dans lequel se trouve l'Emplacement du Magasin auront compétence exclusive sur toutes les questions relatives à la Commande de Travaux et aux présentes Conditions de la Commande de Travaux. Afin de signifier la procédure à United, contactez le Secrétaire de la

Division des sociétés d'État ou le bureau équivalent dans votre État pour obtenir le nom de l'agent enregistré et l'adresse du siège social qui figurent dans les dossiers du secrétaire d'État pour United.

- D. **Renonciation au jury.** Le procès par jury est supprimé.
- E. **Renonciation au recours collectif.** Le Client accepte que toute réclamation ou procédure intentée par le Client concernant la Commande de Travaux ou les présentes Conditions de la Commande de Travaux ou les Services soit menée sur une base individuelle, et non sur une base collective ou de représentation, et que les réclamations ou procédures d'une personne ne peuvent être regroupées avec d'autres réclamations ou procédures. Le Client ne poursuivra pas United en tant que plaignant ou représentant de groupe, ne se joindra pas en tant que membre d'un groupe et ne participera pas en tant que partie adverse de quelque manière que ce soit à un recours collectif contre United. Rien dans ce paragraphe, cependant, ne limite le droit du Client d'intenter une action en justice en tant que demandeur individuel.
- F. **Informations du Client.** Le Client consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de son identité personnelle et de ses informations financières comme décrit dans les présentes. L'identification personnelle et les informations financières du Client sont fournies volontairement et non dans le cadre d'une transaction par carte de crédit. Les informations d'identification personnelle comprennent, par exemple, le nom du Client, son adresse de facturation, son code postal, son numéro de téléphone, sa date de naissance, son numéro de permis de conduire et son adresse e-mail. Les informations financières comprennent, par exemple, les informations relatives aux soldes ou aux factures liées à la Commande de Travaux. Les informations d'identification personnelle du Client pourront être utilisées aux fins de cette transaction, de toute transaction ultérieure avec United et pour permettre à United d'évaluer et d'améliorer ses produits et services et/ou de développer de nouveaux produits ou services. Les informations d'identification personnelle et/ou les informations financières du Client pourront être divulguées aux sous-traitants, prestataires de services et autres tiers qui soutiennent les activités de United et qui sont tenus par des obligations contractuelles de préserver le caractère confidentiel des informations personnelles et de les utiliser uniquement aux fins pour lesquelles United les leur divulgue.

19. INTÉGRALITÉ DES ACCORDS / ACCORD UNIQUE

La Commande de Travaux et les présentes Conditions de la Commande de Travaux représentent l'intégralité des accords entre le Client et United en ce qui concerne les Services de l'Équipement. Il n'existe ni déclaration ni accord oral ou autre non inclus dans les présentes. Aucun des droits de United ou des droits du Client ne peut être modifié et aucune prolongation des conditions de la Commande de Travaux ne peut être faite, sauf par écrit, avec signature de United et du Client. Toute utilisation du numéro de bon de commande du Client sur la Commande de Travaux est uniquement pour la commodité du client. La présente Commande de Travaux remplace tout bon de commande ou autres dispositions ou formulaires du Client, qu'ils soient envoyés ou reçus avant ou après la Commande de Travaux.

20. FORCE MAJEURE

United ne sera pas responsable des retards résultant de circonstances ou de causes échappant à son contrôle raisonnable et non dus à la faute de United, y compris, sans s'y limiter, un incendie, une inondation, un ouragan, un tremblement de terre ou un autre désastre naturel ou un accident, une catastrophe naturelle, une grève ou un conflit social, une guerre, une insurrection, des attentats terroristes, des émeutes ou autres violences, une épidémie ou pandémie, l'incapacité d'obtenir des pièces ou des matériaux, ou toute loi, ordonnance ou exigence de toute agence ou autorité gouvernementale.

21. AUTONOMIE DES CLAUSES

Si un ou plusieurs articles ou paragraphes des présentes Conditions de la Commande de Travaux sont illégaux ou inapplicables en tout ou en partie, ils seront considérés comme distincts et dissociables des présentes Conditions de la Commande de Travaux et les autres dispositions des présentes Conditions de la Commande de Travaux resteront pleinement en vigueur et effet et lieront les parties comme si les paragraphes ou parties en question n'y avaient jamais figuré.

22. FRAIS DE FOURNITURES D'ATELIER

Le Client reconnaît que le montant total de la main-d'œuvre indiqué sur la Commande de Travaux est soumis à des frais de fournitures d'atelier de quatre pour cent (4 %), qu'il s'engage à régler. Les « Frais de fournitures d'atelier » représentent les coûts et les bénéfices de United Rentals pour l'utilisation de diverses fournitures d'atelier en rapport avec la main-d'œuvre et d'autres services fournis au Client par United conformément à la présente Commande de Travaux, et ne dépasseront pas 75,00 \$ par Commande de Travaux.